



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/358

9 août 2005

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux du Groupe chargé des questions réglementaires et de procédure (GRP) en vue de la Conférence régionale des radiocommunications (CRR-06) et des deux conférences de courte durée associées à cette Conférence

Objet: Première réunion du groupe de travail du Groupe chargé des questions réglementaires et de procédure (GRP) dans le cadre des travaux préparatoires de la CRR-06 et des conférences de courte durée associées à cette Conférence

Introduction

L'objet de la présente lettre est d'annoncer la réunion du Groupe chargé des questions réglementaires et de procédure (GRP) qui se tiendra à Genève du 6 au 9 décembre 2005 au siège de l'UIT. L'enregistrement des délégués, la distribution des documents et d'autres services connexes seront assurés à proximité de la salle de réunion. La séance d'ouverture aura lieu à 10 heures et l'enregistrement des délégués commencera à 8 h 30, le 6 décembre 2005.

Programme de la réunion

Les participants sont invités à présenter des contributions en réponse aux différents points du projet d'ordre du jour de la réunion du GRP (Annexe 1). Voir également le Rapport du Groupe de travail du GRP ([WPRPG/12](#)) et, en particulier, le Rapport de la troisième réunion du Sous-groupe de travail 1 du Groupe de travail du GRP (présidé par M. Chartier) qui se tiendra du 30 août au 1er septembre 2005. Comme indiqué dans la Résolution PLEN/1, l'interprétation simultanée dans les cinq langues concernées sera assurée pendant la réunion du GRP.

Contributions

Les contributions seront traitées conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 1-4 et un nombre limité de copies papier seront disponibles à la réunion. Pour que les documents puissent être traduits, les contributions devront parvenir au Secrétariat avant le 6 septembre 2005. Après cette date, la traduction ne pourra pas être garantie. Les documents reçus après cette date seront disponibles dans la langue dans laquelle ils ont été soumis et, si possible, en anglais.

Les contributions reçues après 12 h 00 (heure de Genève) le vendredi 2 décembre 2005 ne pourront pas être acceptées. La Résolution UIT-R 1-4 dispose que les contributions qui ne seront pas disponibles à l'ouverture de la réunion ne seront pas examinées.

Il convient d'adresser un exemplaire de chaque contribution au Bureau des radiocommunications, pour traitement, ainsi qu'au Président et aux Vice-Présidents du GRP, dont vous trouverez les adresses ci-dessous:

<http://www.itu.int/ITU-R/study-groups/index.asp>
(voir Présidents et Vice-Présidents du GRP)

Les participants sont invités à soumettre des contributions par courrier électronique à:

adrienne.bonnici@itu.int

Visa

Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle qui est la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa.

Les demandes de visa doivent nous parvenir sous couvert d'une lettre officielle de l'administration ou de la société que vous représentez. Cette lettre doit préciser votre nom et vos fonctions, votre date de naissance, votre numéro de passeport, ainsi que ses dates de délivrance et d'arrivée à expiration. Elle doit être accompagnée d'une photocopie de votre passeport et du formulaire d'inscription, dûment rempli, le tout devant être envoyé par télécopie au numéro +41 22 730 6600 à l'Unité des documents et réunions de l'UIT-R, bureau V.434, à l'attention de Mme L. Kocher. Veuillez noter que l'Union a besoin d'au moins une semaine pour traiter tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa.

Participation

Afin que les dispositions nécessaires puissent être prises, nous vous prions de nous communiquer, un mois au plus tard avant l'ouverture de la réunion, le nom de votre (vos) représentant(s) au moyen du formulaire reproduit dans l'Annexe 2. En ce qui concerne les réservations d'hôtel, veuillez consulter <http://www.itu.int/travel/index-fr.html>.

Valery Timofeev
Directeur, Bureau des radiocommunications

Annexes: 2

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion préparatoire à la Conférence
- Président et Vice-Présidents du Groupe chargé des questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

Projet d'ordre du jour de la réunion du groupe chargé des Questions réglementaires et de procédure pour la préparation de la CRR-06 et des Conférences associées (GRP)

(Genève, 6-9 décembre 2005)

- 1 Ouverture de la réunion
- 2 Approbation du projet d'ordre du jour
- 3 Examen des rapports du Groupe de travail du GRP et du sous-groupe de travail SWG-1 et des contributions au travail du GRP
 - 3.1 Questions réglementaires relatives au processus de planification
 - 3.2 Aspects réglementaires et de procédure relatifs à l'accord de la CRR-06 (y compris la période de transition)
 - 3.3 Aspects réglementaires et de procédure relatifs à la révision des accords de Stockholm de 1961 et de Genève de 1989
- 4 Établissement des sous-groupes de travail
- 5 Examen des rapports du GRP à la CRR-06, la CRR-06-EUR et la CRR-06-AFR+
- 6 Points divers

F. RANCY
Président du GRP



Annex 2 (English only)

Registration Form

First Meeting of the Regulatory/Procedural Group (RPG) Geneva, Switzerland, 6-9 December 2005

Radiocommunication Bureau

I wish to participate in

RRC-RPG
✓

Mr. Mrs. Ms. Miss:

.....
(family name)
(first name)

Accompanied by family member(s):

.....
(family name)
(first name)

1. REPRESENTATION

Name of Member State:

Head of Delegation

Deputy

Delegate

(to be completed by representatives of Member States only)

Name of Sector Member:

Recognized Operating Agencies

Regional Telecommunication Organizations

Scientific or Industrial Organizations

Intergovernmental Organizations operating Satellite Systems

UN, Specialized Agencies and the IAEA

Other Entities dealing with Telecommunication matters

Regional and other International Organizations

Associates

2. OFFICIAL ADDRESS

Name of the Company:

Street Address:

City/State/Code/Country:

Business tel.: Fax:

E-mail: In case of emergency:

3. DOCUMENTS

I wish to receive paper copies during the meeting:

Yes No

If yes, indicate one language only:

English French Spanish
 Arabic Russian

Upon request, contributions are available at the Document Distribution Desk

Date : Signature:

For BR Secretariat use only

Approved (if applicable)

Personal Section

Meeting Section

Pigeonhole

To be returned duly completed to the Radiocommunication Bureau

Place des Nations
CH-1211 Geneva 20
Switzerland

Telephone: +41 22 730 5802
Telefax: +41 22 730 6600
Email: linda.kocher@itu.int